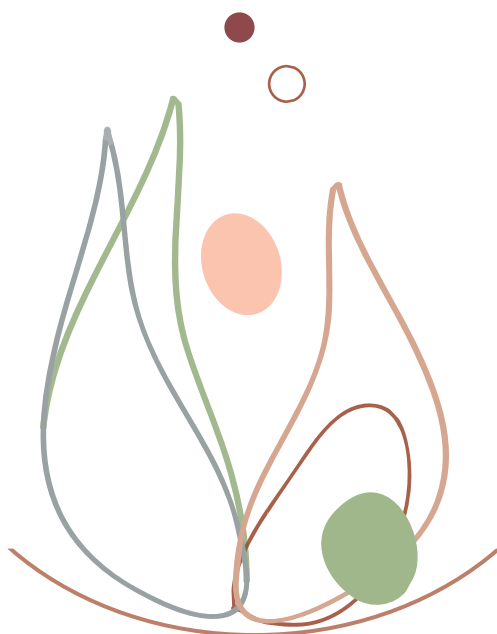


# BRASERO



BRASERO ASBL

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Projet de création d'un SRG

## RÉSUMÉ

Le Brabant wallon a souvent l'occasion de monter sur le podium, malheureusement, en matière d'aide à la jeunesse également.

Le rapport d'évaluation du dispositif des capacités réservées (1) indique que pour 2016, la durée moyenne d'attente pour une prise en charge en SRG au SPJ de Nivelles est de 413 jours (soit plus d'un an et un mois), alors qu'elle est de 315 jours pour l'ensemble des SPJ en FWB (soit plus de 10 mois). De plus, 54% des jeunes ont attendu plus d'un an une prise en charge en SRG, une proportion nettement supérieure à l'ensemble des SPJ de la FWB.

Par conséquent, l'arrondissement de Nivelles se place en 2<sup>e</sup> priorité dans l'arrêté de programmation, après Bruxelles.

Interpellés par cette situation, nous sommes une dizaine d'habitants du Brabant wallon Est à nous mobiliser pour ouvrir une structure dans cette région. Notre asbl est constituée et nous avons des vues sur un lieu qui pourrait parfaitement convenir, sur la commune de Perwez.

Notre projet consiste à créer un service résidentiel général (SRG) en Brabant wallon Est pour héberger 15 enfants de 3 à 18 ans en situation de rupture familiale, qui valorise la formation et l'autonomie.

## CONTACT

Brasero ASBL

Pascale BERTRAND, Présidente

Adresse postale: Rue de Jauche 2, 1367 Autre-Eglise

Mail: [pascale.bertrand@gmail.com](mailto:pascale.bertrand@gmail.com)

Tél: 0477 – 67.38.36

---

<sup>1</sup> Source: Evaluation du dispositif des capacités réservées – Novembre 2017

## NOTRE PROPOSITION

Créer un SRG pour 15 jeunes de 3 à 18 ans dans le Brabant wallon (arrondissement de Nivelles), valorisant la formation et l'autonomie des jeunes et la construction d'un tissu social stable et sain, et quand c'est possible, en accompagnant la relation avec leurs familles.

## QUI SOMMES-NOUS ?

Notre équipe (P.O.) se compose d'habitants du Brabant wallon Est, interpellés par la situation difficile d'enfants qui devraient être éloignés de leur milieu familial et pour lesquels les services juridiques ne trouvent pas de solution de placement. Nous sommes aujourd'hui 7 membres actifs, et nous devrions très rapidement compter une quinzaine de participants étant donné la motivation des personnes déjà approchées dans le cadre du projet.

Pascale Bertrand  
Marie Antoine  
Thérèse d'Udekem d'Acoz  
Vincent Kervyn de Meerendré

Philippe Lengelé  
Christine Strauven  
Jean-François Viu Masia

## NOS VALEURS

Les valeurs qui sous-tendent notre projet sont *la scolarité* et *l'autonomie*.

Nous entendons par scolarité le fait de donner les moyens à chacun des enfants d'acquérir le plus haut niveau de diplôme en fonction de ses capacités. Il s'agit d'outiller les enfants et les jeunes en termes de méthode de travail (métacognition), de combler les principales lacunes d'apprentissage qui les empêchent d'avancer, de les aider à réguler leurs émotions et de développer des compétences cognitives.

L'acquisition de l'autonomie quant à elle s'entend par le fait que chaque enfant puisse acquérir les compétences lui permettant d'agir librement en toute indépendance, qu'il retourne vivre en famille ou qu'il s'installe en autonomie. En ce sens, l'équipe éducative s'attache à outiller et faire participer les enfants et les jeunes à la vie domestique (tenir un budget, préparer un repas, laver son linge ...). Elle s'attache également à développer l'esprit critique des jeunes, notamment vis-à-vis des réseaux sociaux et des informations qui y circulent et des assuétudes et leurs conséquences. Le temps du placement sera consacré à l'acquisition et la consolidation, afin que ceux-ci puissent être mis en application dès le retour en famille ou à la mise en autonomie.

Dans la mesure du possible, l'institution renforcera les liens positifs avec *la famille*. C'est en ce sens que nous avons choisi un lieu accessible en transports en commun.

Notre accueil se voudra empreint de *neutralité* et d'ouverture dans le sens où l'origine ethnique ou confessionnelle du jeune ne sera pas un obstacle.

Enfin, chaque jeune étant unique, son parcours fera l'objet d'un projet éducatif *individualisé* afin de lui maximiser ses chances d'émancipation sociale.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

## LA CONSTITUTION DE L'ASBL

L'asbl a été portée sur les fonds baptismaux le 17 septembre 2019. Elle a reçu le N° d'entreprise BE0734.546.059.

Mod PDF 19.01



**Volet B** Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge	*19334459*	 Déposé 17-09-2019 Greffe
------------------------------------	------------	--

Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0734546059  
Nom :  
(en entier) : Brasero  
(en abrégé) :  
Forme légale : Association sans but lucratif  
Adresse du siège : Rue de Jauche 2  
1367 Ramillies (Autre-Eglise)  
Belgique  
Objet de l'acte : Constitution

## LA CONCEPTION DU PROJET EDUCATIF

En septembre, nous avons également conçu un projet éducatif. Il a été construit par toutes les parties prenantes, chacun ayant pu exprimer comment ses valeurs pouvaient se concrétiser dans le projet.

## LA CONCEPTION D'UN LOGO ET D'UNE CHARTE GRAPHIQUE

Nous avons eu la chance de découvrir une jeune artiste de la région, Aurore Boucquey, qui a réalisé le logo et la charte graphique de l'asbl. Vous en avez le résultat sous les yeux. Un design novateur et cohérent, qui exprime nos valeurs de partage, de solidarité et de volonté de faire grandir l'autre.

## LA RÉCOLTE DE FONDS

Pour mener à bien le projet, nous avons besoin de fonds. Nous avons investi dans un site Internet, dans l'achat d'un nom de domaine (braseroasbl.be).

Nous avons investi dans l'achat de marchandises à vendre, en respectant les valeurs de développement durable autant que faire ce peut. C'est ainsi que nous avons commercialisé des savons de l'Arbre à Savons, une production d'Ottignies, artisanale et certifiée bio, des chocolats Galler, des sacs en coton réutilisables et des mouchoirs en coton.

## LES ACTIVITÉS

**19 septembre.** Les statuts sont publiés au Moniteur belge.

**24 septembre.** Ouverture de la page Facebook (facebook.com/braseroasbl)

**26 septembre.** Notre projet éducatif est finalisé. Il nous aura fallu plus de deux mois pour l'exprimer et tenir compte des sensibilités de chacun.

**30 septembre.** Demande d'agrément à la défiscalisation des dons pour l'année 2020. Accusé de réception reçu le 20 novembre 2019.

**22 octobre.** Visite au service de l'agrément de l'Aide à la Jeunesse à Bruxelles. Les premiers contacts sont noués.

**7 novembre.** Réunion pour arrêter la charte graphique.

**29 novembre.** Réunion pour déterminer les actions à entreprendre auprès des notaires et sponsors éventuels.

**4 décembre.** Ouverture du compte bancaire chez Fintro.

**11 décembre.** Notre activité est répertoriée sur le site « bonnescauses.be », une garantie de la valeur de notre action.

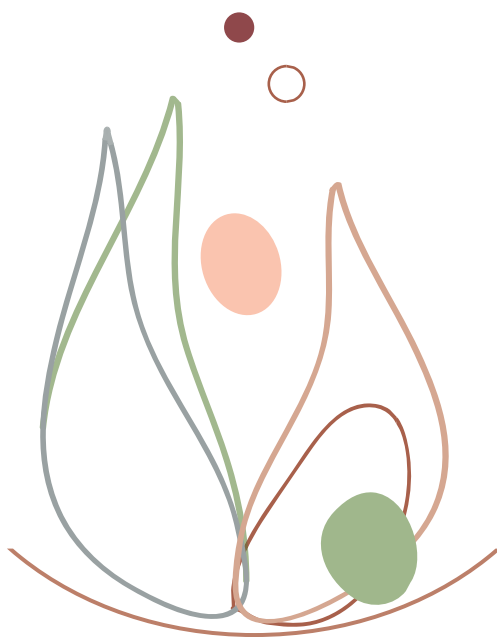
**12 décembre.** Le registre UBO est complété au SPF Finances.

**23 décembre.** Une plaquette de présentation destinées aux sponsors est mise sur pieds.

**7 et 8 décembre.** La participation au marché de Noël de Ramillies nous a permis de tisser des contacts et de nous faire connaître, en plus de réaliser des ventes,

**26 décembre.** Le site Internet de Brasero est mis sur la toile. [www.braseroasbl.be](http://www.braseroasbl.be).

# BRASERO



BRASERO ASBL  
Rue de Jauche 2  
1367 Autre-Eglise  
N° Ent. BE0734.546.059  
IBAN : BE57 1431 1019 5135